

SELON LES BILANS DES SERVICES DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le cannabis saisi en Algérie provient du Maroc

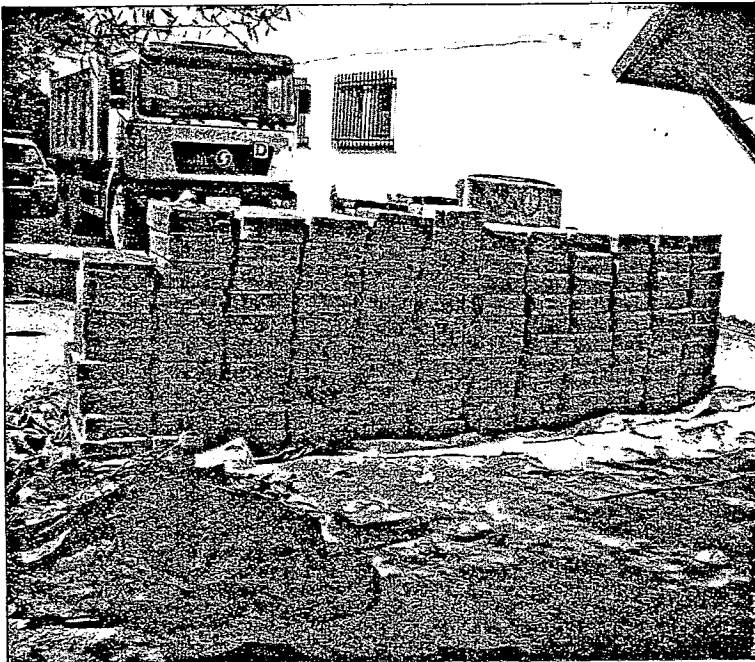
Par

Reda Cadi

La drogue continue de faire des ravages en Algérie, surtout parmi la jeunesse -les consommateurs sont de plus en plus jeunes- et la lutte contre ce fléau est une action pérenne qui n'autorise pas la moindre baisse de vigilance. Conscient de la dangerosité de la situation et l'ampleur de la tâche pour y faire face, le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), Mohamed Benhalla, ne baisse pas la garde et met à profit la moindre occasion pour diffuser ses alertes.

C'est dans cette perspective que M. Benhalla s'est inscrit en livrant, hier, à l'APS, les derniers relevés sur le trafic, la lutte ainsi que le profit des vendeurs et des consommateurs de drogues. Concernant les sources d'approvisionnement du marché de la drogue, le Maroc reste toujours en tête. La «totalité» des quantités de cannabis et de résine de cannabis saisies (hachich ou kif), qui est la drogue la plus consommée et représente la plus grande quantité des saisies en Algérie, provient de ce pays voisin, indique le DG de l'Onldt, qui ajoute que ses assertions sont confirmées par des organismes internationaux, «c'est connu universellement», l'Algérie demeurant «un pays de transit», précise-t-il.

Pour soutenir son propos, le responsable convoquera les chiffres des services de luttés contre le trafic de drogue dont le bilan de l'année 2014 laisse constater que «80,80% du can-



nabis saisi ont été enregistrés dans la région ouest du pays». «Plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières», dira-t-il.

Selon le rapport de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (Onudc) pour l'année 2014, la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à 57 000 hectares contre 10 000 hectares en Afghanistan. Ces chiffres viennent conforter le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de

la journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014. Selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis vers les pays européens.

En plus du cannabis, l'Algérie fait face également aux dangers des drogues chimiques. «Au total 1 050 612 comprimés de substances psychotropes de différentes marques ont été saisis en Algérie, durant l'année 2014, contre 1 175 974 comprimés saisis en 2013, avec une baisse de 125 362 comprimés saisis», dira M. Benhalla citant le bilan des services de lutte. Une baisse de 10,66% par rapport à l'année 2013 est certes enregistrée, mais ces drogues continuent cependant à détruire nos jeunes. «Les substances psychotropes saisies démontrent que les trafiquants de drogues font transiter ces substances par les pays du Sahel passant par les frontières sud

du pays à destination des pays de l'Europe», précisera-t-il. Le bilan a en effet révélé que 50,11% de substances psychotropes saisies en 2014, ont été enregistrées dans la région sud du pays. 136 691 comprimés ont été saisis à Tamanrasset, 206 639 autres à Ghardaïa et 128 917 comprimés à Adrar. Le parton de l'Onldt affirmera qu'une partie de ces substances transitait par l'Algérie était «destinée pour la consommation locale». Preuve en est la saisie de 650 952 comprimés de substances psychotropes à l'intérieur du pays.

Concernant la lutte contre le trafic de drogue, M. Benhalla, s'appuyant toujours sur les chiffres livrés par les bilans, relèvera une légère baisse de 13% de quantités saisies en 2014. Ces résultats positifs sont le fruit du renforcement des services de lutte contre le trafic de drogues. «Au total 181 942,901 kg de résine de cannabis ont été saisis

durant l'année 2014, contre 211 512,773 kg en 2013, soit une baisse de plus de 29 tonnes des quantités saisies», a précisé le DG de l'office. «Les quantités de drogue saisies ont enregistré une baisse en 2014, bien que légère, mais démontrent que le travail des services de lutte a découragé les trafiquants de drogue à choisir l'itinéraire Algérie», a-t-il estimé. Car, le recul des quantités saisies s'explique par le déploiement «intensif» du dispositif sécuritaire aux frontières algériennes «qui a dissuadé les trafiquants de drogue et les a poussés même à changer leurs itinéraires», ajoutera-t-il. Les quantités saisies «démontrent les efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière», a-t-il souligné.

Même constat pour les drogues dures qui ont fait leur apparition en Algérie ces dix dernières années. Les services de luttés (Douanes, Gendarmerie et police) ont saisi 1 245,626 grammes de cocaïne et 339,11 grammes d'héroïne en 2014, soit des baisses de l'ordre de 67,14% de 60,95%, respectivement, par rapport à l'année 2013.

Mais la guerre menée contre la drogue ne se limite pas à la neutralisation des réseaux de trafic et des narcotrafiquants. Un travail de sensibilisation est également accompli. M. Benhalla dira à ce propos que l'Algérie «a toujours mené des politiques de prévention et de lutte contre le trafic de drogue, afin de protéger la santé de la population de ce fléau. Des moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés pour mener à bien cette politique de prévention, et cela pèse énormément sur le budget de l'Etat», précisera le DG de l'Onldt qui dira qu'un «dispositif important» est en cours pour réduire la demande à la drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation. R. C.JAPS

Deux tiers des personnes impliquées sans profession

Plus de 15 400 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont deux tiers sont des personnes sans profession, soit 67,90% du chiffre global, a indiqué l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt). «Au total 15 448 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont 10 648 sont sans profession, 2 218 sont des employés et 195 sont des étudiants», a-t-on précisé de même source en se référant au bilan des trois services de lutte (Douanes, Gendarmerie nationale-Dgns). D'autre part, les mêmes bilans ont montré que parmi le total des personnes impliquées et interpellées, il a été recensé 183 étrangers dont 72 Nigériens, 40 Maliens, 21 Marocains et 2 Français. Parmi le nombre total des personnes impliquées, «398 personnes sont en fuite», selon ces bilans. La même source a également relevé que sur les 15 448 personnes impliquées, un taux de 42,50% des personnes sont âgées entre 26 et 35 ans, 32,52% sont âgées entre 19 et 25 ans, alors que 1,32% ont moins de 18 ans. Par ailleurs, «11 130 affaires ont été traitées par les services de lutte, dont 3 097 affaires liées au trafic illicite de drogue, 8 019 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 14 affaires liées à la culture du cannabis et d'opium».